



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°045-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2021 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Biostatistique – Bio-informatique » UFR SSI N° 7583	<p>➤ Présidente : Véronique LE TILLY, MCF et représentante du doyen de SSI</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Gilles BEDOUX, VP Formation et innovation pédagogique➤ Gilles DURRIEU, PR➤ Olivier SIRE, PR➤ Caroline LARBOULETTE, MCF

Fait à Lorient, le 17 mai 2021

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 17/05/2021
Qualité : La Présidente

